

Petite revue de philosophie

Le destin de Descartes au Québec (1665-1920) et la tradition philosophique occidentale

Yvan Lamonde

Volume 8, numéro 2, printemps 1987

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1103873ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1103873ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Collège Édouard-Montpetit

ISSN

0709-4469 (imprimé)

2817-3295 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Lamonde, Y. (1987). Le destin de Descartes au Québec (1665-1920) et la tradition philosophique occidentale. *Petite revue de philosophie*, 8(2), 151–158.
<https://doi.org/10.7202/1103873ar>

**Le destin de Descartes au Québec
(1665-1920)
et la tradition philosophique occidentale**

Yvan Lamonde

Professeur à l'Université McGill

On ne peut comprendre historiquement l'avènement et l'établissement du thomisme au Québec sans saisir la place du cartésianisme dans la genèse de cette «philosophie chrétienne».

La restauration vers 1870 de la philosophie chrétienne de saint Thomas d'Aquin doit être comprise comme l'aboutissement d'une démarche intellectuelle des milieux catholiques qui cherchaient *une* philosophie à opposer au rationalisme cartésien et aux conséquences iconoclastes, au plan politique, des lumières et de l'*Encyclopédie* (1751-); cette recherche était avivée dans le contexte d'une société bi-ethnique et bi-religieuse où le libre examen protestant s'avérait religieusement et philosophiquement significatif.

Le propos du présent article est simple: montrer comment la tradition philosophique du Québec se rattache à la tradition philosophique occi-

dentale, avec l'espoir qu'il puisse être utile à celles et ceux qui, au CEGEP et ailleurs, offrent des cours en histoire de la philosophie, sur Descartes ou sur le rationalisme.

Descartes (1596-1650) est peu présent dans l'enseignement philosophique qui se fait de façon continue au Collège des Jésuites de Québec de 1665 à 1759. Quinze ans après sa mort et au moment de la mise à l'Index (1666) par l'Église catholique de ses *œuvres*, Descartes est connu des pères Jésuites qui enseignent à Québec et qui ont été formés et ont enseigné dans les collèges des Jésuites de France, dont celui de La Flèche où Descartes fit ses études¹. L'enseignement de la philosophie, qui se fait en latin et dans la plus pure forme médiévale, alterne annuellement avec celui de la théologie et s'avère d'abord et avant tout une propédeutique à la théologie en vue de la formation d'un clergé autochtone. *Philosophia ancilla theologiae*: la philosophie est bien la servante de la théologie.

Descartes occupe une place centrale dans l'enseignement de la philosophie dans les collèges à compter du début du dix-neuvième siècle. Cet enseignement inclut la Logique, la Métaphysique et l'Éthique. C'est en Logique, à propos de la question des opérations de l'esprit et des critères de la certitude, que s'esquissera cette trame cartésienne de l'enseignement philosophique au Québec. L'analyse de la perception, première opération de l'esprit, fait place à propos de l'origine des idées au débat entre les idées innées d'un certain

1. Yvan Lamonde, *La philosophie et son enseignement au Québec (1665-1920)*, Montréal, Hurtubise HMH, 1980, p. 26-53.

courant cartésien ou les idées acquises de l'empirisme lockien. L'étude du jugement, deuxième opération de l'esprit, est essentiellement la recherche de la vérité, des critères de certitude. On y accorde, parmi d'autres critères, une certaine importance au sens intime et à l'évidence rationnelle de Descartes tout en récusant le doute universel.

L'importance centrale du cartésianisme tient au fait que ces deux questions débattues — origine des idées et critères de certitude — seront au cœur de la crise philosophique au Québec entre 1830 et 1835 et quelles seront le gué sur lequel s'effectuera le passage vers une philosophie «catholique» et vers le thomisme.

On commence, vers 1830, à chercher chez deux penseurs catholiques français des correctifs à ce dangereux éclectisme. Aux idées innées de Descartes et de Leibniz, on opposera «l'idéologie de M. de Bonald». Mais surtout, on opposera au «sens privé», à la raison individuelle de Descartes la philosophie du «sens commun», de la «raison générale» et de «l'autorité» de Lamennais. Toute la polémique de 1833 et de 1834 autour de Descartes ou de Lamennais pivote sur cette question: quel sera le critère premier de la certitude: l'autorité de l'évidence (Descartes) ou l'évidence de l'autorité (Lamennais)²? L'enjeu n'est pas qu'intellectuel: il est moral, social:

Or dans ce combat d'où doit résulter le sort de la société, il n'existe que deux principes réellement opposés [...]. Deux philosophies représentent l'expression de ces principes comme base de leur enseignement. L'une dit à l'homme: tout ce que la raison infallible présente

2. *Ibidem*, p. 87-88, 99-107.

comme vrai à ton esprit, crois-le, c'est la vérité. L'autre lui dit: homme, défie-toi de ta raison dont tant d'erreurs et de préjugés ont démontré la faiblesse, un penchant invincible te porte pourtant à rechercher la vérité; et bien ce que la généralité de tes semblables admet, voilà ce qu'il faut croire comme vrai; la raison particulière ne peut être juste qu'autant qu'elle se conforme à la raison générale. La première inventée par quelques sophistes de la Grèce, ressuscitée dans les temps modernes, a paru depuis trois siècles la même dans son principe mais variant dans son application sous les noms de Protestantisme, de cartésianisme, d'Individualisme ou de philosophie proprement dite; la seconde n'ayant point d'origine connue et suivie de pratique par tous les hommes de tous les siècles n'est autre chose que ce qu'ils appellent le sens commun et ce qui appliqué à la religion se nomme le Catholicisme³.

Soulignant à larges traits «la faillibilité de l'individu», les «menaisiens» finissaient par conclure que «la certitude nous est donnée». La condamnation de la pensée — davantage politique que philosophique — de Lamennais allait éviter une excessive mise à plat de la raison. Le premier manuel de philosophie publié au Canada, les *Institutiones philosophicae* (1835) de l'abbé Jérôme Demers, professeur de philosophie au Séminaire du Québec, permettait de tempérer: «On n'y embrasse aucun système sur l'origine des idées — on se contente d'exposer la doctrine des plus célèbres philosophes sur cet article, comme sur les moyens de la certitude⁴...» Cet éclectisme avait un sens et comportait un défi: on savait à quoi s'opposer, mais on cherchait encore quoi «poser» à propos de cette

3. (J.-C. Prince), «De la Philosophie cartésienne et de la Philosophie catholique sur le fondement de la certitude», dans *L'Écho du Pays*, 13 mars et 18 mai 1834.

4. Abbé John Holmes à abbé Jean-Charles Prince, 24 novembre 1834, Archives du Séminaire de Saint-Hyacinthe, boîte 43, n° 2, p. 25.

question de l'origine des idées et surtout des fondements de la certitude.

C'est dans ce contexte que s'effectuent après 1840 ce progressif retour au Moyen Âge, cette lente «restauration» d'une philosophie médiévale. À tâtons, on trouvera avant 1789, en-deça de Descartes les solutions aux problèmes posés par le cartésianisme et les Lumières! L'hylémorphisme aristotélitien repris par le Moyen Âge — *Nihil est in intellectu quod non prius fuit in sensu* — solutionnait le problème de l'origine des idées, du rapport entre l'âme et le corps. Postulant qu'il n'y a pas de philosophie sans religion, on avait tôt fait de qualifier la philosophie de «catholique» et d'avancer qu'il n'y a pas de raison sans foi. La certitude est vraiment «donnée» — et la «seule raison» est mère de l'erreur:

Vous êtes les représentants de l'esprit philosophique et du rationalisme; voilà ce que vous êtes. Votre drapeau est celui de l'impiété; liberté d'examen et de pensée, voilà votre devise. C'est pourquoi nous vous répudions. Vous croyez à la toute puissance de la raison, vous déclarez que le courant régénérateur et civilisateur émane de la pensée et de la philosophie, et nous, nous prétendons que la raison seule ne peut enfanter que l'erreur et conduire les sociétés à l'abîme⁵.

Conférences et articles sur les rapports entre la foi et la raison se multiplient durant la décennie de 1860⁶. Cette tentative de «soumission» de la raison s'accompagne d'une prolifération d'écrits sur

5. Laurent-Olivier David, à propos de l'Institut canadien de Montréal, rapporté dans *Le Pays*, 14 novembre 1863, cité par Jean-Paul Bernard, *Les rouges. Libéralisme, nationalisme et anti-cléricisme au milieu du XIX^e siècle*, Montréal, PUQ, 1971, p. 241-242.

6. P. Aubert, oblat, «Du rationalisme», dans *Revue canadienne*, 1864, p. 40-46, p. 153-162; M. Lamarche, «L'église anglicane et le rationa-

«l'autorité en philosophie» qui finissent par constituer une philosophie de l'autorité⁷. En 1865, le déjà célèbre abbé Isaac Désaulniers peut avouer:

Pour ma part, je le sais, j'ai enseigné pendant 20 ans à la suite de Descartes et de Mallebranche, et j'atteste que cette longue étude de la fausse philosophie n'a jamais satisfait les désirs de mon intelligence. Mais depuis que j'étudie St. Thomas, tout paraît lumineux, et j'admire profondément la merveilleuse harmonie de tous les principes de cette philosophie aussi étendue que profonde. St. Pie V le disait bien, la philosophie de St. Thomas est propre à réfuter les erreurs passées, présentes et futures⁸.

Déjà l'on sait que les erreurs «futures» peuvent être réfutées...

Une fois assurées l'hégémonie du thomisme et la soumission de la raison, le défi du milieu philosophique québécois au vingtième siècle allait consister à «restaurer» la raison, à lui faire une place auprès de la foi, à la séparer finalement de la croyance. Cette histoire reste à faire par l'étude de

lisme», *loc. cit.*, p. 498-510; Louis-Honoré Paquet, «Conférences sur la foi et la raison» (hiver 1870), dans *Échos et glanures*, Québec, Imprimerie franciscaine missionnaire, 1916, p. 99-122; sur cette thématique chez T.A. Chandonnet, Y. Lamonde, «Chandonnet», dans *Dictionnaire biographique du Canada*, Québec, PUL, 1982, tome XI, p. 192.

7. D. Granet, sulpicien, «De l'autorité en philosophie», dans *Écho du cabinet de lecture paroissial* (1866-1868); H. Beaudry, «À propos de l'autorité en philosophie», *loc. cit.*, 1868, p. 198-201.

8. «Analyse du cours d'histoire de la philosophie par le Rév. Messire Désaulniers», dans *Écho du cabinet de lecture paroissial*, 1^{er} août 1865, p. 230. Cette analyse du destin de Descartes au Québec pourrait être poursuivie par une étude des positions sur Descartes prises par Désaulniers et Granet, dans les manuels ou manuscrits sur l'histoire de la philosophie dont celui, le premier publié au Québec, de l'abbé Arthur Robert, *Histoire de la philosophie*, Québec, (s. éd.), 1912, XIV-424 p.; voir Y. Lamonde, *op. cit.*, p. 165, 175 et *Historiographie de la philosophie au Québec*, Montréal, Hurtubise HMH, 1972, index, à Descartes.

textes valorisant la raison, par l'évaluation de l'influence ici du courant néo-thomiste belge au début du vingtième siècle et par l'étude de la philosophie universitaire.